



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

LA PESTE PORCINE AFRICAINNE TUE LES PORCS



La peste porcine africaine est une maladie virale hautement contagieuse des porcs. Elle est sans danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques dans les élevages. Cette maladie se transmet aux porcs par des aliments contaminés originaires de pays infectés.

RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS

**Vous revenez
d'un voyage à l'étranger ?**
En avion, bateau, car, voiture ?



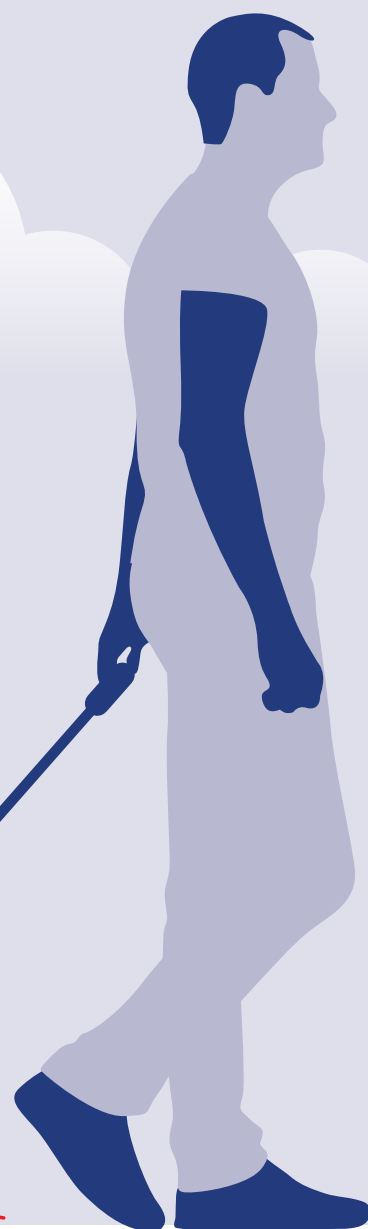
Ne transportez pas de porcs ou de produits d'origine porcine. Sinon, déclarez-le aux autorités des transports.



Ne jetez jamais vos restes de repas dans la nature. Assurez-vous de bien jeter vos restes de repas dans des poubelles adaptées et fermées. Ne donnez jamais les restes de repas à des porcs.

Voyageurs ne propagez pas la maladie

[agriculture.gouv.fr/
peste-porcine-africaine](http://agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine)



Cofinancé par
l'Union européenne